

Contact : Service Culture et Vie associative Tél. 01 30 44 29 28 culture@voisins78.fr

Délai des inscriptions : mardi 6 février 2018.

Mairie de Voisins le Bretonneux, 1 place Charles de Gaulle - 78960 VOISINS LE BRETONNEUX

NOM Prénom :

.....

Ville et code postal

.....

Nom d'Artiste (*pas obligatoire*)

.....

Coordonnées

Tél Fixe :

Adresse :

.....

Portable :

E-mail :

.....

Site internet :

**Biennale de la sculpture
samedi 10 au dimanche 25 mars 2018**
à l'Espace d'exposition de la Maison Decauville,
5 place de la Division Leclerc 78960 VOISINS LE BRETONNEUX.

La Biennale sera ouverte tous les jours **de 14 h à 18 h.**

L'inscription est gratuite. Toutefois, les artistes retenus par le comité de sélection devront s'acquitter d'un montant forfaitaire de 20 euros (14 euros pour les étudiants), pour une à trois œuvres, au titre de la participation financière à la Biennale de la sculpture 2018. Cette somme est due après réception d'un titre exécutoire de recettes envoyé par le Trésor Public.

Réception et reprise des œuvres :

Annonce des œuvres
sélectionnées

Entre le **vendredi 9 et le lundi 12 février**

Dépôt des œuvres
retenues

Du **mardi 13 au vendredi 23 février** sur les horaires
d'ouverture du service Culture et vie Associative

Dates et horaires de
reprise des œuvres
exposées :

dimanche **25 mars en fin de cérémonie de clôture de la
Biennale au mercredi 28 mars** sur les heures d'ouverture du
service Culture et Vie associative

Communication :

Je souhaite recevoir par courriel le carton d'invitation : OUI / NON

Je souhaite pouvoir disposer de supports de communication (*Inscrire les quantités souhaitées dans les cases correspondantes*) :

- Affiches/flyers (à diffuser chez les commerçants et lieux publics)

format A3 format A4 format A5 format A6

- Cartons d'invitation pour le vernissage.

Les supports de communication sont à retirer à la Maison Decauville, service Culture et Vie associative, 5 place de la Division Leclerc à Voisins le Bretonneux.

Présence et permanences des artistes :

Afin d'assurer le bon déroulement de l'exposition et l'accueil du public sur toute la période d'ouverture, nous demandons à chaque artiste exposant d'effectuer **au minimum deux créneaux de permanence**.

(Cochez vos disponibilités dans les cases du tableau ci-après)

DATES	14h / 16h	16h / 18h		14h / 16h	16h / 18h
Sam 10			Dim 18		
Dim 11			Lun 19		
Lun 12			Mar 20		
Mar 13			Mer 21		
Mer 14			Jeu 22		
Jeu 15			Ven 23		
Ven 16			Sam 24		
Sam 17			Dim 25		

Acceptez-vous de vous rendre disponible sur une ou plusieurs matinées pour accueillir et guider des visites de groupes scolaires : OUI NON

(planning à préciser avec le service Culture et Vie associative)

Œuvres présentées :

TITRE DE L'ŒUVRE	MATERIAU ET TECHNIQUE	Petit et moyen volume (dimensions)	Grand volume (dimensions)	Prix de vente (ou valeur assurance, si réservé)
1 -				
2 -				
3 -				

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la Biennale de la Sculpture et en accepter les clauses.

Fait à, le

Signature de l'Artiste

Période d'inscription à la Biennale : jusqu'au mardi 6 février 2018, délai de rigueur.

*Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement destiné à gérer les expositions culturelles. Le service destinataire des données est le service Culture et Vie associative. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Madame le Maire. **Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.***